ART. 14 N° CL948

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL948

présenté par M. Terlier, rapporteur, M. Balanant, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

ARTICLE 14

À la dernière phrase de l'alinéa 16, substituer aux mots :	
« au sein des »	

les mots:

« dans les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.